

PREMIERE RENCONTRE NATIONALE DES GCSMS : DES ACTEURS MOBILISES ET OUTILLÉS POUR STRUCTURER L'OFFRE MEDICO-SOCIALE PUBLIQUE

Paris, le 04 Décembre 2023

Dix jours après l'adoption par l'Assemblée Nationale de la proposition de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France » et la présentation de la stratégie interministérielle sur « Bien Vieillir », à l'initiative de la Fédération Hospitalière de France (FHF), les représentants du secteur public médico-social ont organisé avec l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap), une journée d'échanges et de retours d'expérience consacrée aux groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) et à la structuration territoriale de l'offre médico-sociale publique.

Organisée par la FHF, la Conférence nationale des directeurs d'établissements pour personnes âgées et personnes handicapées (CNDEPAH) ainsi que le Collectif des D3S (COD3S) avec l'ANAP, la « 1^{ère} rencontre nationale des GCSMS dans le secteur public » a été accueillie au Ministère des Solidarités et des Familles, en présence de la Madame la Ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, qui est intervenue en ouverture.

GCSMS : UN OUTIL DECISIF POUR RENFORCER L'OFFRE MEDICO-SOCIALE PUBLIQUE

Les institutions et associations organisatrices de la journée soutiennent l'objectif de structuration territoriale de l'offre et estiment nécessaire l'accélération du mouvement de regroupement en cours. La création de « Groupements Territoriaux sociaux et médico-sociaux » (GTSMS) prévue par la proposition de loi « bien-vieillir » vient concrétiser cette ambition.

L'événement a attiré plus de 500 participants, signe de l'intérêt des professionnels du Grand Âge pour ce mouvement de coopération.

Cette rencontre a permis d'illustrer concrètement la constitution des premiers GCSMS, de croiser les pratiques et les retours d'expérience positifs en matière de gouvernance, de compétences partagées et de stratégie territoriale. Les profils variés des intervenants, administrateurs de GCSMS, élus, représentants d'ARS, montrent l'importance de cet enjeu de regroupement.

Les interventions et les retours d'expérience ont permis d'illustrer la souplesse juridique du « GCSMS » mais aussi la diversité des modèles et des domaines d'intervention : numérique, RH, qualité et gestion des risques, éthique, coordination médicale, etc.

UN ACCOMPAGNEMENT OPERATIONNEL DE L'ANAP DES 2024

En mars 2023, l'Anap avait publié un bilan des GCSMS et recommandé sa généralisation à l'ensemble des EHPAD publics pour accélérer leur nécessaire coopération.

Afin d'accompagner le déploiement national des GTSMS, l'Anap lancera dans les prochaines semaines un dispositif national d'appui avec :

- une série de webinaires pédagogiques pour se familiariser avec les enjeux de la réforme
- une communauté de pratique, espace de partage en ligne pour favoriser les échanges entre pairs et capitaliser les expériences réussies
- Un appui terrain collectif pour déployer et opérationnaliser sa stratégie de groupement

La France vieillit et elle aura besoin d'une offre médico-sociale publique de qualité, modernisée et renforcée pour relever les défis que posent la société de la longévité. La mise en place des GTSMS permettra de renforcer la capacité d'adaptation de l'offre en garantissant son accessibilité financière et géographique à la population. Les établissements et services médico-sociaux publics seront au rendez-vous de cette ambition.

À propos de la FHF

La Fédération hospitalière de France réunit élus, directeurs d'établissements, médecins et usagers du secteur hospitalier et médico-social. En plaçant au premier plan les besoins des patients et des résidents, la FHF défend une vision responsable et ambitieuse du service public. Aux côtés de ses 4800 adhérents réunis dans 18 fédérations régionales, la FHF est force de proposition pour simplifier et renforcer l'efficacité du système de santé, à partir des territoires.

Contact presse : Havas - communicationfhf@havas.com 06.08.94.42.64

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : Anap direction de la communication et de l'impact - gwendoline.miguel@anap.fr / 06.60.34.66.32

A propos de la CNDEPAH

La Conférence Nationale des Directeurs d'établissements publics pour Personnes Âgées et personnes Handicapées, composée de 50 membres désignés par les organisations syndicales de directeurs, a pour objet :

- de porter la parole et défendre la position des directeurs d'établissements publics médico-sociaux sur l'ensemble des domaines relatifs à l'organisation et au fonctionnement du champ médico-social et des missions des établissements de la Fonction Publique Hospitalière.
- d'assurer leur représentation dans différentes instances, ainsi que dans les groupes de travail ou de réflexion réunis à l'initiative des pouvoirs publics ou de tout autre acteur du champ sanitaire et médico-social.
- de contribuer aux échanges entre les Pouvoirs Publics et les Directeurs d'établissements publics médico-sociaux.

Contact presse : Emmanuel SYS, président – esys@gcsms94.fr / 06.75.23.25.27

A propos du CODES

Le collectif des D3S réunit les directeurs des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux publics. Il se donne pour mission de favoriser le lien entre D3S et de rompre l'isolement lié à leur fonction, de permettre des espaces de réflexion, de partage et de débat au tour de nos métiers et de nos compétences et enfin de promouvoir le métier et la fonction de D3S ainsi que les valeurs du service public du médico-social et du social.

Contact presse : Eve GUILLAUME, présidente - cod3s.national@gmail.com / 06.30.65.13.78